



TRAVAUX SUR LA R165 DU 19 AVRIL AU 18 JUIN

Détails en page 3



Détails en page 2



BONS D'ACHATS SOLIDAIRES

Pour soutenir les bars et restaurants de la commune. Retrait au CCAS.

Certains restaurants proposent de la vente à emporter. Retrouvez toutes les informations sur la carte interactive du site de la ville !

Exposition en mairie jusqu'au 30 avril



Découvrez une galerie de portraits riches en couleur des pensionnaires des Papillons Blancs, dans le cadre des 60 ans de l'association !

Jusqu'au 30 avril

SCRUTINS LES 20 ET 27 JUIN



Informations en page 2

Femmes en scènes

Exposition dans
les rues de la ville

Esplanade de la
médiathèque
Mairie
Conservatoire



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
Infirmier(s) : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
Pharmacie de garde : composer le 3237
Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
le week-end, élu de service.
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :
Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h - 19h.
Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

ETAT CIVIL - POPULATION

DÉCÈS : Denise MORVAN veuve LABAT 81 ans.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les scrutins se dérouleront les 20 et 27 juin. Vous avez jusqu'au **14 mai au plus tard** pour vous inscrire sur les listes électorales. Inscription en mairie ou en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Les jeunes qui atteindront leur **majorité avant le 20 juin** pourront également voter. Leur **inscription est automatique** sur les listes électorales, grâce au recensement effectué à 16 ans. Si toutefois vous avez déménagé entre temps, il est préférable de vérifier votre inscription auprès de la mairie : 02.98.28.28.77

SOLIDARITÉ

CAMPAGNE D'INFORMATION : Des agents de la Croix Rouge seront sur la commune entre le 3 et le 15 mai, pour présenter les actions de l'association. Ils se présenteront à domicile, dans le respect des règles sanitaires. Ils seront clairement identifiables (badge, tenue officielle, lettre mandat) et **ne percevront en aucun cas de dons** (argent ou chèques) lors de leur passage.

EMPLOI

SERVICE EMPLOI, EN MAIRIE

02.98.28.61.44

service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr

PRÉPA AVENIR ADULTES : Vous êtes en recherche d'emploi, vous disposez d'une première expérience professionnelle et vous souhaitez redonner une dynamique à votre parcours professionnel ? Venez découvrir la Prépa Avenir Adultes. Réunions d'informations collectives au CLPS Brest :
- le vendredi 30 avril à 9h, pour une entrée en formation le 5 mai,
- les vendredis 7 et 21 mai à 9h, pour une entrée en formation le 1er juin.
Contactez le CLPS - 02.98.46.38.11 ou le Service Emploi.

ENFANCE - JEUNESSE

Lundi 26 : Roulé de surimi ou filet de sardines au citron / Aiguillettes de poulet - trio de légumes aux carottes jaunes / Tomme de Savoie / Cloche de Pâques.

Mardi 27 : Tranche de salami ou pâté de campagne / Emincé de bœuf au paprika - coquillettes bio / Fraises chantilly ou kiwi bio.

Mercredi 28 : Salade de concombres, maïs et radis / Carré de porc - lentilles bio / Emmental bio / Compote de pommes bio.

Jeudi 29 : Taboulé ou salade de riz niçoise / Couscous de millet et boulettes végétariennes / Trappe de Timadeuc (fromage) / Banane bio ou pomme bio.

Vendredi 30 : Carottes bio aux raisins ou céleri bio rémoulade / Filet de poisson - pommes vapeur / Crème dessert bio caramel ou yaourt bio vanille.

VIE RELIGIEUSE

MESSES DU WEEK-END

Samedi 24 : 17h30 à Gouesnou.

Dimanche 25 : 11h à l'église.

VIE ECONOMIQUE



DÉCLARATION DE REVENUS : Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction Départementale des Finances Publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer.

Dans ce contexte particulier, les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu sont invités à recourir de façon privilégiée :

- au téléphone : le numéro d'appel national le **0 809 401 401** (appel non surtaxé) permet d'être mis en relation directement avec un agent des finances publiques,
- à Internet via le site **impots.gouv.fr** à partir de l'espace sécurisé individuel. Un assistant virtuel facilite le complètement de la déclaration. Si besoin il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée ou de prendre un rendez-vous.

Pour les autres usagers, l'accueil physique sera assuré dans le centre des finances publiques de secteur (Brest Duquesne : 8 rue Dusquesne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et exclusivement sur rendez-vous de 13h à 16h.

La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 20 mai.

La date limite pour valider la déclaration en ligne sur Impots.gouv dans le Finistère est fixée au 1er juin.

MÉDIATHÈQUE

François Mitterrand

**BONNE NOUVELLE !
VOTRE MÉDIATHÈQUE
RESTE OUVERTE !**

*Dans le respect
du protocole
sanitaire !*

DERNIER DIMANCHE D'OUVERTURE
de la saison : le 25 avril

CAFÉ LECTURE consacré aux écrits de femmes. Retrouvez-le en ligne sur le site de la médiathèque, dans le cadre de « Femmes en scènes » !

La médiathèque sera fermée les samedis 1er et 8 mai.

Mardi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h et 15h-19h
Jeudi : 10h-12h / Samedi : 10h-18h
Dimanche : 15h-18h jusqu'au 25 avril
Renseignements : 02.29.00.52.75.
mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr
<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon
 MédiathèqueLRK.

VIE MUNICIPALE

COVID-19 INFORMATIONS

SERVICES MUNICIPAUX AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE NOUVELLE PHASE DE RESTRICTIONS SANITAIRES

La mairie reste ouverte sur les horaires habituels, néanmoins :

- Privilégiez systématiquement le téléphone.
- Les services auront le plaisir de vous recevoir, mais uniquement sur rendez-vous.

• Nous vous encourageons vivement à ne vous déplacer que pour un motif strict d'urgence ou un rendez-vous. Les services d'urgence du CCAS ainsi que l'État civil, pour les déclarations de décès, restent accessibles.

RN165 - RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE ENTRE LOPERHET ET PLOUGASTEL-DAOULAS : 9 SEMAINES DE TRAVAUX EXCLUSIVEMENT DE NUIT, À PARTIR DU 19 AVRIL

Du 19 avril au 18 juin, la Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO) rénove la chaussée de la RN 165, en direction de Brest, au niveau des communes de Loperhet et de Plougastel-Daoulas.

Cette opération qui s'inscrit dans le programme annuel d'entretien des chaussées de la DIR Ouest, consiste à rénover la chaussée de la RN165 en direction de Brest, les bretelles d'entrée et de sortie des échangeurs de Ty Ar Menez et de Roc'h Kérézen ainsi que le giratoire de l'échangeur de Roc'h Kérézen.

Ces travaux permettront également de remettre aux normes les dispositifs de sécurité et d'élargir la bande d'arrêt d'urgence avant de refaire le marquage au sol et de remplacer la signalisation verticale.

Quelles incidences pour les usagers ?

Pour limiter l'impact du chantier sur les conditions de circulation et assurer la sécurité des conducteurs et des équipes qui interviendront sur le chantier, des fermetures et restrictions seront nécessaires pendant toute la durée des travaux, selon le calendrier suivant :

Chantier exclusivement de nuit, de 20h00 à 6h00 le lendemain, sauf le week-end :

- Fermeture de la RN 165 en direction de Brest et du Relecq-Kerhuon.
- Fermeture et ouverture successives des échangeurs de Ty Ar Menez, de Roc'h Kérézen et de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Loperhet en fonction de l'avancement du chantier.
- Seules seront maintenues ouvertes en permanence la bretelle de sortie de l'échangeur de Loperhet et la bretelle d'entrée de l'échangeur de Kéraliou située juste avant le pont de l'Iroise.
- Le dispositif sera levé chaque matin et chaque week-end.
- Les fermetures des bretelles des échangeurs seront accompagnées par la mise en place de déviations afin de maintenir les dessertes locales.

Les conducteurs sont invités à la plus grande prudence et au respect scrupuleux de la réglementation précisée par la signalisation mise en place, pour leur sécurité et celle des intervenants sur le chantier.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Xavier DE BON, 23 rue de la Mairie, ravalement / David CRENN, 84 boulevard Gambetta, ravalement / SCI BOLEC, 8 rue Danton, changement de vitrine et de toiture / Conservatoire BREST METROPOLE, 50 rue Eddy Chetler, remplacement d'une porte / Béatrice JEGOUIC, 7 rue de Nancy, extension / Henri LE HIR, 45 route de Lavallot, division.

PERMIS DE CONSTRUIRE : Eric TREANTON, 27 rue de la Paix, maison individuelle / Eric THETIOT, 36 bd Léopold Maissin, extension / Patrick GERVAIS, 4 impasse de Keriezou, exhaussement et transformation du garage en habitation.

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE 1er février / 30 avril 2021

OBJET DE LA CONCERTATION : Projet de modification du PLU

CONSULTATION DU DOSSIER : sur le site internet participatif de Brest métropole :

www.jeparticipe.brest.fr, à l'Hôtel de métropole (Conseil Architectural et Urbain)

EXPRIMER SES OBSERVATIONS : sur le registre dématérialisé : www.jeparticipe.brest.fr, sur le registre tenu à la disposition du public à l'Hôtel de métropole, par voie postale : Brest métropole - Direction des dynamiques urbaines - 24, rue Coat ar Guéven - CS73826 - 29238 Brest cedex 2 ou par mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Règlement amiable des différends entre les personnes physiques ou morales. Permanence en mairie de Guipavas sur rendez-vous - 02.98.84.18.05. Autres permanences : www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/les-conciliateurs-de-justice.

RELAIS PETITE ENFANCE - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Prémel-Cabic. Permanences téléphoniques : les mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : les lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RDV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 uniquement sur rendez-vous : Assistant.e.s sociaux.ales, Conseiller.e.s d'accès aux droits, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30-17h. En cas d'urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

SERVICE EMPLOI en Mairie - 02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë uniquement sur rendez-vous.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. accueil@papillonsblancs29.fr www.papillonsblancs29.fr

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil : le samedi de 9h à 12h.

| | |
|--|----------------|
| Standard/Accueil | 02.98.28.14.18 |
| Secrétariat du Maire/Secrétariat Général | 02.98.28.61.35 |
| Cabinet du Maire | 02.98.28.30.00 |
| État Civil | 02.98.28.28.78 |
| Élections | 02.98.28.28.77 |
| Urbanisme | 02.98.28.61.43 |
| Services Techniques | 02.98.28.61.46 |
| Comptabilité | 02.98.28.61.39 |
| Éducation, enfance, jeunesse, cantine | 02.98.28.38.38 |
| Service Emploi | 02.98.28.61.44 |
| Communication | 02 98 28 61 30 |
| Gestion des Salles | 02.98.28.14.18 |
| Culture | 02.98.28.61.31 |
| Sport | 02.98.28.47.47 |
| Police Municipale | 02.98.28.61.42 |
| Solidarité/CCAS/ Logement | 02.98.28.44.96 |
| SSIAD | 02.98.28.38.29 |

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 25 : Groupe 1 : n°53, 72 km (Kerhuon - Guipavas - St Thonan - Ploudaniel - Le Drennec - Lanarvily - Lesneven - Kernouës - St Frégant - Loc Brévalaire - Plabennec - Guipavas - Kerhuon). **Groupe 2 : n°24, 64 km** (Kerhuon - Guipavas - St Divy - St Eloi - Plouédern - Plounéventer - Ploudaniel - Le Folgoët - Lannarvily - Plabennec - Guipavas - Kerhuon). **Départ à 8h30.**

LUTTE BRETONNE AVEC LE SKOL GOU-REN KERHOR

Skol Gouren Kerhor a repris les entraînements pour les enfants en extérieur.

Les cours ont lieu le samedi au centre de la piste d'athlétisme du complexe sportif :

- de 13h30 à 14h45 pour les 7 ans et +,
- de 15h à 15h45 pour les 4-6 ans.

Consultez le site internet de l'association skolgourenkerhor.free.fr, rubrique «Coronavirus»

pour vous assurer que l'entraînement du jour est maintenu, notamment en cas de météo incertaine. Pour plus de renseignements : skolgourenkerhor@yahoo.fr ou 06.79.09.56.23

LRK RUGBY

Licences gratuites jusqu'à la fin de saison. Activités de plein air dans le respect des protocoles sanitaires.

- Ecole de Rugby : mercredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 11h30.

- Rugby à 5 mixte : dimanche de 10h à 12h.

Création d'une équipe : Dès ce printemps une équipe senior masculine à 15 se crée pour débiter le championnat dès la rentrée 2021. Les entraînements se dérouleront le mercredi.

Contactez le club : president.lrkrugby@gmail.com - www.lerelecqkerhuonrugby.com

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

EN ACCÈS LIBRE : Il est rappelé aux utilisateurs des équipements extérieurs (anneau de course, terrains de foot) que les gestes barrières s'appliquent également. Hors club, la pratique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) en extérieur est limitée à 6 personnes, avec respect de la distanciation physique et des heures de couvre feu. Veillez à pratiquer en toute sécurité, notamment en cas de présence des associations sportives qui utilisent ces équipements.

ENVIRONNEMENT

CONCOURS VIDÉO POUR LES 11-25 ANS

UN AUTRE DEMAIN EST POSSIBLE

Réalise un film de 3 mn max. avec ton smartphone



Et gagne une caméra sportive

Concours organisé par Bretagne Vivante.
infos et inscriptions : www.concours-video-bv.org



FRELON ASIATIQUE :

Si vous pensez avoir détecté un nid, prenez contact avec la mairie, services techniques au 02.98.28.61.46. La Ville

prendra en charge l'intervention qui sera programmée avec une entreprise spécialisée. Restez très vigilants et ne détruisez pas les nids vous-mêmes !



Pos de héros sans casque, pos de vélo sans casque.

Le port du casque est obligatoire pour les moins de 12 ans

Il reste indispensable après 12 ans !!!!



ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

*C'est la période des déclarations de revenus !
Un peu d'humour ?*

N'eo ket ar marc'h a
c'hounez e gerc'h
a zebra anezho bep gwech.

Ce n'est pas le cheval qui gagne son avoine,
qui la mange chaque fois.



COVID-19

INFORMATIONS

MESURES SANITAIRES JUSQU'AU 3 MAI

- Couvre-feu de 19h à 6h en France métropolitaine.

- Télétravail systématisé 4 jours par semaine minimum où cela est possible.

- Fermeture de certains commerces.

- Pas de déplacements inter-régionaux sauf motif impérieux (déplacements professionnels, accompagner ou aller chercher un enfant chez un parent, un grand-parent ou un proche par exemple).

- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km du domicile sauf motif impérieux. Pas d'attestation obligatoire (mais un justificatif de domicile) pour se déplacer dans un rayon de 10 km du domicile.

- Rappel : Les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique sont interdits. Les contrôles seront renforcés.

A noter : Les Françaises et les Français de l'étranger qui veulent rentrer en France pourront aussi le faire à tout moment.